

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Établissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Superviseur d'aide

**Direction des Interventions / Service Programmes opérationnels, pêche et promotion /
Unité Pêche**

N° appel à candidature : 26024

Catégorie : A

Filière d'emploi : 7 - Economie et filières agricoles et agroalimentaires, gestion des aides

Localisation : 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Poste à pourvoir dans le cadre d'un CDD de 8 mois (renouvelable en tant que de besoin). Les agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public (en application L332-22 (Accroissement temporaire d'activité) du Code Général de la FP). La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

L'unité pêche est une des composantes de la direction des interventions de FranceAgriMer. Cette direction est en charge des soutiens financiers publics et des aides au profit des secteurs de l'agriculture et de la pêche.

L'unité gère des aides uniquement au profit du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Elle intervient sur une vingtaine de mesures européennes relevant du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) et sur différents dispositifs d'aide nationaux. Elle a en charge l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de paiement transmis par des opérateurs intervenant dans ce secteur.

L'unité est organisée en 5 pôles de gestion avec des agents travaillant sous la responsabilité d'un encadrant.

Dans le cadre d'un surcroît d'activité s'agissant notamment des dossiers d'aide à instruire au titre du FEAMPA, des superviseurs sont à recruter pour s'assurer du correct traitement des dossiers instruits par une équipe d'agents venue en renfort de l'unité.

Objectifs du poste

Au sein d'une équipe, la personne retenue supervise le travail d'une équipe d'agents en charge de l'instruction des dossiers de demande d'aide et de paiement sur le dispositif FEAMPA notamment.

L'agent superviseur valide le travail de l'agent instructeur en vérifiant que le dossier de demande de d'aide a été correctement traité. Il s'agira de s'assurer que les procédures d'instruction des dossiers ont été correctement suivies et de vérifier que le montant d'aide à octroyer a été correctement calculé.

Missions et activités principales :

- Assurer la supervision d'une équipe d'agents, pour l'instruction et la liquidation des dossiers d'aides de mesures du FEAMPA et/ou d'autres dispositifs d'aide
- Réaliser des instructions de dossiers si nécessaire
- Participer aux réunions de travail, au suivi et au pilotage d'activités portant sur les mesures traitées
- Participer si nécessaire aux travaux d'actualisation des procédures internes s'agissant des mesures traitées
- Accompagner et former les agents instructeurs

<ul style="list-style-type: none"> • Apporter si nécessaire son soutien sur d'autres missions gérées dans l'unité 	
Relations fonctionnelles du poste :	
<ul style="list-style-type: none"> • Au sein de FranceAgriMer : autres directions, service des contrôles, délégué filières, agence comptable, service informatique, service juridique, • Porteurs de projets, bénéficiaires des aides. • Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, • Porteurs de projets / bénéficiaire des aides 	
Compétences requises pour le poste :	
<p style="text-align: center;">Savoirs / Connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des connaissances de base sur la politique commune des pêches seraient un plus. • La maîtrise des outils métiers ainsi que celle de la réglementation des domaines concernés feront l'objet de formations dans le cadre d'un parcours d'arrivée 	<p style="text-align: center;">Savoir-faire / Maîtrise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'écoute et d'échange • Maîtrise des outils bureautiques classiques, en particulier excel • Capacité à travailler en équipe • Rigueur dans la mise en œuvre de procédures • Reporting à la hiérarchie
Diplôme – Expérience professionnelle	
Bac + 3 validé	
Poste clé¹ :	Oui Non x
Poste à caractère sensible² :	Oui Non x
Poste à privilèges³ :	Oui Non x
Personnes à contacter	
Maïwen FURET, cheffe de l'unité pêche ☎ : 01 73 30 23 97 ✉ : maiwen.furet@franceagrimer.fr Thierry JANVIER, chef du service programmes opérationnels et promotion ☎ : 01 73 30 29 80 ✉ : thierry.janvier@franceagrimer.fr Tiphaine LELIEVRE, chargée de mission RH ☎ : 01 73 30 22 35 ✉ : mobilite@franceagrimer.fr	
Conditions de travail	
<i>FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.</i> <i>Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.</i> <i>Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.</i>	
DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 19/08/2025	
Le dossier de candidature doit comporter : <ul style="list-style-type: none"> - Une lettre de motivation, - Un curriculum-Vitae, 	

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.